

Pour quoi ?



Engagement...

- Participer à la vie de ton association, lui permettre d'organiser des compétitions.
- Participer à des événements sportifs du niveau club jusqu'au niveau national et en assurer l'équité.
- Permettre aux autres de réaliser leurs rêves et leurs performances en toute sécurité.

L'Arbitre s'engage à :

- 1 Connaître avec précision et appliquer les règles et règlements ;
- 2 Être juste et impartial et communiquer clairement ses décisions ;
- 3 Suivre les formations pour avoir les connaissances et maintenir les compétences qui répondent aux exigences de son niveau de pratique et de perfectionnement ;
- 4 Être bien préparé pour chaque compétition (condition physique optimale, ponctualité, disponibilité, tenue vestimentaire et équipement appropriés...) ;
- 5 Être et demeurer exemplaire en toutes circonstances, dans et au dehors de l'aire sportive ;
- 6 Être respectueux de tous les acteurs de la compétition (compétiteurs, entraîneurs, organisateurs, spectateurs, média, officiels,...) ;

7 S'interdire toutes les critiques ou commentaires préjudiciables envers d'autres arbitres ou l'institution d'appartenance ou ses membres, par quelque moyen que ce soit (oral, écrit, article publié, twitter, forums internet, blogs, sites de réseaux sociaux,...) ;

8 Avoir un comportement irréprochable (ne pas consommer d'alcool ou fumer en étant en fonction, ne pas utiliser de substances prohibées, éviter une proximité inappropriée avec des compétiteurs, ...) ;

9 S'interdire tout conflit d'intérêt (interdiction de participer à des paris sportifs sur la compétition, refuser tout cadeau d'une valeur inappropriée et toute rémunération induue, ...) ;

10 Faire preuve d'un esprit de sportivité et promouvoir les aspects positifs du sport tels que le fair-play.

Code de déontologie de l'AFCAM (mars 2014)



Savoirs...

Compétences...

**Vous souhaitez devenir arbitre,
Contactez l'Arbitre responsable
dans votre région (PCRA)**

Sur le site fédéral : www.ffta.fr

Rubrique Réglementation sportive / Service Réglementation du siège / Coordonnées des Arbitres de Ligues (PCRA)



www.ffta.fr

12, Place Georges Pompidou - 93160 Noisy le Grand
Tél. : 01 58 03 58 58 - Email : CNA@ffta.fr

trouvez un PCRA sur www.ffta.fr

Devenir arbitre de la FFTA

Pour qui ?
pour quoi ?
comment ?
avec qui ?

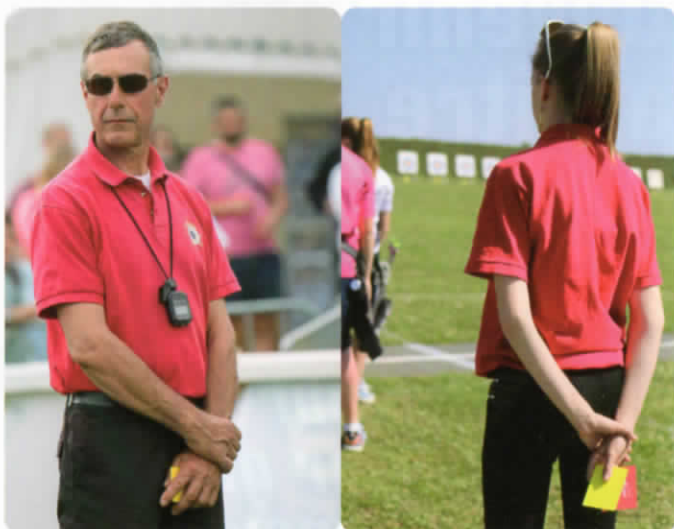
FFTA Janvier 2015 - © Photos Thomas Vailland/FFTA, Arge Jimenez - Impression : Socosprint



PEFC 10-31-1260



Pour qui ?



Impartialité...

- Etre licencié à la FFTA.
- Avoir entre 14 et 65 ans.
- Etre en capacité physique d'assurer la mission d'arbitrage.

Exemplarité...



Comment ?

Formation

L'arbitre a suivi une formation selon l'option choisie. Sa formation s'est déroulée sur 2 années minimum. **Il a réussi un examen confirmant ses connaissances** sur les règles régissant la discipline du tir à l'arc qu'il a choisie et il a prêté serment concernant l'application des règles de l'arbitrage.

Rôle

C'est le responsable du bon déroulement et de la sécurité de la manifestation. Il est le garant du respect des règles et de l'équité. Il prend certaines décisions en concertation avec l'organisateur.

Fair play...



Avec qui ?



Règles...

- Avec votre PCRA* et les arbitres formateurs de votre Ligue

Dès que vous les aurez informés de votre candidature, ils prendront en charge votre formation selon la procédure en vigueur pour faciliter votre réussite à l'examen.

- Sous la responsabilité de l'arbitre désigné

Vous assurerez vos missions et vous continuerez à vous former pour pouvoir évoluer sur des postes à responsabilités. Si vous le souhaitez et selon vos capacités, vous pourrez évoluer jusqu'aux missions d'arbitre international.

- Vous pourrez vous spécialiser

Selon vos attentes, vous pourrez évoluer sur d'autres disciplines que notre Fédération propose à ses licenciés.

*PCRA : Président de la Commission Régionale des Arbitres